



RAPPORT ANNUEL 2020 ET PTA 2021 POUR LA CONSERVATION DE LA RESERVE SPECIALE POINTE A LARREE

Par:

- Adolphe Lehavana, Chef de site, MBG Pointe à Larrée
- Angelos Stila Josso Tianarifidy, Chef de volet Conservation, MBG Pointe à Larrée
- Guy Rakotondrazandry, RAF et Responsable du volet développement, MBG Pointe à Larrée
- Rajaonary Stanislas, Chef de volet Recherche et Tourisme durable, MBG Pointe à Larrée
- Pascal Lesabotsy, Assistant de volet Recherche, MBG Pointe à Larrée
- Jeannie Raharimampionona, Coordinatrice de l'unité de Conservation, MBG Madagascar
- Dr Chris Birkinshaw, Conseiller Technique de MBG Madagascar

Tel : (+261) 34 50 217 85

e-mail : adolphe.lehavana@mobot.mg

Avril 2021

Sommaire

A. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	1
B. REALISATIONS	2
Secteur d'activité 1 : VOLET CONSERVATION ET RESTAURATION FORESTIERE	2
OS1) Appliquer effectivement l'application de COAP, les lois forestières et les dina.....	3
OS2 : Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle	5
OS1) Appliquer effectivement le COAP, lois forestières et les dina	8
OS2 : Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle	8
Secteur d'activité 2: REDUCTION DE LA DEPENDANCE A L'UTILISATION DES ESSENCES AUTOCHTONES	9
OS3 : Relever la prise de conscience des communautés locales sur l'importance de la conservation	10
OS4 : Réduire la dépendance de la population locale à l'exploitation des ressources naturelles	10
Secteur d'activité 3: VOLET RECHERCHE	13
OS5. Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat.....	14
OS6. Suivis des espèces cibles du projet Coketes	14
OS7. Publier les résultats de recherche	16
OS5. Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat.....	16
OS6. Suivis des espèces cibles du projet Coketes	16
OS7. Publier les résultats de recherche	16
Secteur d'activité 4: GOUVERNANCE COLLECTIVE ET GESTION DU PROJET	16
OS8. Accompagnement des Structures de gestion et de suivi	17
OS9 : Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles.....	18
OS10 : Renforcement de compétence et de capacité des parties prenantes locales	18
OS11 : Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation.....	19
C. PROJET A REALISER POUR L'ANNEE 2021	22
REMERCIEMENTS	31

Liste des tableaux

Tableau 1: Quantité de bois prélevés avec permis de coupe par chaque COBA	3
Tableau 2 : Nombre et nature de Dina appliqués durant l'année 2020.....	4
Tableau 3 :: Nombre de graines récoltées, plantules produites, mises en terre et disponibles en pépinière de Pointe à Larrée en 2020.....	6
Tableau 4 :: Sources de revenus, recettes des bénéficiaires de Janvier à Septembre 2020 dans les trois villages cibles (n=79).....	12
Tableau 5 :: Nombre d'individus échantillons et localisation par espèce cible	14
Tableau 6 :: Etat phénologique des espèces cibles en 2020.....	15
Tableau 7 :: Pressions sur les ressources naturelles durant la période Avril à Septembre 2020.....	16
Tableau 8 :: Résumé des tendances des indicateurs de conservation de la NAP Pointe à Larrée de 2013 à 2020.....	19
Tableau 9 : Plan du travail annuel et budget prévisionnel de mise en œuvre pour l'année 2021.....	24

A. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

TITRE DU PROJET
CONSERVATION DE LA NOUVELLE AIRE PROTEGEE DE POINTE A LARREE
OBJECTIF GLOBAL
Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale.
OBJECTIFS SPECIFIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale - Améliorer les informations de base pour une meilleure prise de décision sur la conservation - Améliorer les conditions socio-économiques de la population locale - Relever la prise de conscience du public sur l'importance des ressources naturelles de Pointe à Larrée
SOURCE DE FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - COKETES, Fonds Environnemental Mondial (FEM), GEF/PNUÉ - Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)/AFD, - S2NPA, Fonds Environnemental Mondial (FEM), GEF/PNUÉ - Fondation Franklinia - Missouri Botanical Garden
COÛT DE FINANCEMENT
- AR 384 198 700
DUREE/DATE DU DEBUT ET DE LA FIN DU PROJET
Janvier– Décembre 2020
REGIONS D'INTERVENTION
Région Analanjirofo, District de Soanierana-Ivongo, Communes rurales d'Antanifotsy et de Manompana

B. REALISATIONS

Secteur d'activité 1 : VOLET CONSERVATION ET RESTAURATION FORESTIERE
Période
Janvier – Décembre 2020
Objectifs Spécifiques
1- Appliquer effectivement le COAP (dans l'AP) et les lois forestières et les Dina (dans les zones d'utilisation durable et les zones de transfert de gestion) 2- Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle
Régions/Districts/Communes/Fokontany d'intervention
- Région : Analanjirofo - District : Soanierana Ivongo - Communes : Antanifotsy et Manompana - Fokontany : Vohijiny, Manjato, Antsiraka, Tanambao-Ambodimanga, Andrangazaha
Nombre des bénéficiaires :
15 000 personnes et environ 4 000 familles
Avancement des activités :
1- Appliquer effectivement le COAP, les lois forestières et les Dina <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la patrouille journalière des Polisinala : REALISE A 100% - Sensibilisation du public sur la gestion durable des ressources naturelles : REALISE A 100% - Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle : REALISE A 100% - Appliquer les Dina et suivis des applications : REALISE A 100% - Doter des uniformes et équipements les Polisinala : REALISE A 80% - Evaluer et renforcer les capacités des Polisinala : NON REALISE
2- Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir 12 km de pare-feu dans les zones sensibles : REALISE 100% - Redynamiser les comités de vigilance de feu : REALISE A 100% - Améliorer et faire une extension les pépinières existantes pour production de plantules d'espèces autochtones : REALISE 100% - Produire et planter 40 000 plantules d'espèces autochtones : REALISE A 60% - Appuyer la conservation et restauration des mangroves : REALISE 100% - Accompagner la sylviculture : REALISE 100% - Soutenir les Associations féminines au programme de reforestation : REALISE 100%
Résultats obtenus (à quantifier si possible):

OS1) Appliquer effectivement l'application de COAP, les lois forestières et les dina

-Soutenir la patrouille journalière des Polisinala

Durant l'année 2020, 13 Polisinala ont assuré la patrouille journalière de forêt pour constater les délits tels que les coupes illicites de bois, la collecte de feuilles de *Pandanus madagascariensis* (rambo) et la collecte de bois morts dans la NAP.

a. Coupe illicite de bois

Au total, on a compté 413 pieds dont 86% arbustes et petits arbres (74% des gaulettes, 12% de perches) et 12% d'arbres (bois ronds et bois carrés) sont abattus dans l'ensemble de la NAP. Ceci représente environ 3,59% des coupes légales dans les cantonnements de droits d'usage comprenant les gaulettes, perches, bois carrés et les bois ronds et les planches. Pour l'année 2020, le nombre de coupes illicites a doublé, comparé à celui de l'année précédant qui était de 197 bois. Ceci s'explique par les impacts de la pandémie Covid-19. Durant l'urgence sanitaire, il y avait une migration massive, en quête nouvelle source de revenus, beaucoup des habitants des villes environnantes (Fenerive-Est, Soanierana-Ivongo, Mananara-nord) se sont déplacés vers Pointe à Larrée pour s'adonner à la pêche. Une fois arrivé sur place, ils construisent des cabanes utilisant des bois dont une partie collectée de la NAP de manière illicite. En outre, certains se sont illicitement permis de vendre de bois vers les villes pour suppléer le manque de revenus des familles. Une grande partie (66%) des bois a été abattue au mois de juillet. A partir du mois d'Août 2020, après plusieurs opérations de verbalisation, le taux de coupe a progressivement diminué tendant vers zéro coupe au mois de Novembre et de Décembre 2020.

Les données sur transect au hasard ont montré une légère réduction de coupe récente de 0,31bois/transect contre 0,35bois/transect en 2019. Pour l'année 2020, une grande partie de bois coupés sont localisées dans la NAP de Manjato où l'évacuation de produits vers Soanierana Ivongo est très facile. A Sahafandrano (Ambohitsara), le vol de bois par des villageois de Tanambao-Ambodimanga demeure toujours un problème patent. Il faut rappeler que dans ce village, la coupe de bois pour la vente et le charbonnage est anarchique et certains collecteurs de bois se permettent d'aller jusqu'à l'intérieur de la NAP.

b. Coupe légale de bois

A côté des coupes illicites de bois, certains villageois respectent bien les règles locales suivant les cahiers de charges établis entre le service forestier et les COBAs. Suivant le manuel de procédure établi en 2011, les permis de coupes sont délivrés en deux périodes, Mars-Avril et septembre-octobre. Au total, 160 permis ont été délivrés pour les cinq COBAs dont le total de 11497 arbres et arbustes utilisés pour fins d'utilisation quotidienne pour les cinq communautés.

TABLEAU 1: QUANTITE DE BOIS PRELEVES AVEC PERMIS DE COUPE PAR CHAQUE COBA

COBA	MANJATO	AMBOHITSARA	AMBODIMANGA	ANKITSINAMBO	ANDRANGAZA
Nombre de permis délivrés	74	37	40	7	2
Nombre d'arbres $\Theta \geq 10$ cm	1904	1664	1167	181	71
Nombre de perches $5\text{cm} \leq \Theta < 10$ cm	702	728	960	78	37
Nombre de gaulettes $\Theta < 5\text{cm}$	1166	790	1396	153	500
TOTAL	3772	3182	3523	412	608
Biovolume de bois autorisé en 2020 (m ³)	127,96	48,88	46,81	6,44	/
Volume de consommation annuelle maximale (m ³) suivant l'étude sur plan de gestion durable de forêt de leurs terroirs respectifs	1816	601,92	1442,72	187,5	/
Pourcentage de consommation	7,04%	8,12%	3,24%	3,43%	/

d. Défrichage

Un défrichage de 0,01Ha a été répertorié en bordure de la NAP. Malgré les efforts de recherche, l'auteur n'a pas été encore identifié. Depuis quelques années, la zone en question faisant d'une pratique récurrente, des inconnus se sont permis de grignoter la forêt protégée à partir de la lisière. Bien qu'il y ait des soupçons sur l'auteur, aucune preuve ne nous a pas permis de porter plainte. Ainsi, un effort de surveillance s'impose. Ces pratiques constituent toujours une menace permanente comme moyen d'acquisition de parcelles consistant à nettoyer/éclaircir des zones forestières.

e. Chasse aux animaux

En 2020, toutes formes de chasse illégales se sont arrêtées. Toutefois, un individu *Viverrica indica* (jaboady) trouvait la mort au mois de décembre 2020 par une attaque de chien à Ampasimatera. Il faut rappeler que de 2017 à 2019, trois types d'espèces faisaient l'objet de chasse surtout dans le bloc forestier d'Andakibe : 1) *Lophotibis cristata* (Lahampirana), une espèce quasi-menacée ; 2) chauve-souris, *Pteropus rufus* (Fanihy) et 3) *Eulemur fulvus* (varikosy). Durant ces années, plusieurs séances de sensibilisation ont été menées dans les villages environnants. Selon la rumeur, à plusieurs reprises, les chasseurs ont attrapé des individus de Lahampirana pour la consommation familiale. Toutefois, on ne les a jamais appréhendés. Il en est de même pour la sauve-souris. Pour les lémuriers, des chiens rodant dans la forêt protégée ont attaqué les individus qui traversent les fragments forestiers.

f. Charbonnage

L'activité de charbonnage constitue une origine fréquente de la propagation de feux. Comme le sac de charbon devient de plus en plus cher dans les grandes villes (Soanierana Ivongo, St Marie, Mananara), elle devient une source de revenus importante pour des villageois autour de la NAP. En 2020, trois fours à charbon ont été appréhendés dans la NAP faisant l'objet de verbalisation avec la brigade mixte de contrôle. Dans les zones de transfert de gestion, les résultats de transect trimestriel ont révélé 16 fours à charbon dont 10 le mois de juin et six le mois de septembre. Au de décembre 2020, aucune four à charbon n'a été trouvée.

g. Feux

Comme chaque année, la propagation de feux demeure une menace patente dans la zone. En 2020, plusieurs mises à feu ont été identifiées dans les zones de transfert de gestion et des zones périphériques et aucune n'a touché l'Aire Protégée. Suivant les analyses de point de feu par images satellitaires, en 2020, le nombre de point de feu a augmenté cinq fois par rapport à celui de 2019. Suite à ces mises à feu non contrôlés, quatre d'entre elles ont été verbalisées dans les villages d'Ambodimanga, de Tanambao-Ambodimanga, d'Antsiraka et d'Andrangazaha.

-Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle

En 2020, 10 délits dont trois concernant le charbonnage dans la NAP, quatre mises à feux, un cas de coupe de bois dans la NAP, deux cultures sous-bois sans autorisation, ont été verbalisés par la brigade mixte de contrôle, dirigée par l'administration forestière. Au total 13 délinquants ont été condamnés de peine variant de six mois à cinq ans d'emprisonnement.

-Appliquer les Dina et suivi des applications

Au total, 26 délits ont été constatés durant l'année 2020 dont 16 traités par Dina et 10 verbalisés, puis amenés au tribunal. La nature de Dina varie d'un cas à l'autre, les sanctions sont généralement prévues par le Dina de la convention collective, sinon les membres du comité de Dina tranchent. Durant la période, l'application de Dina a permis d'encaisser un montant de Ar750.000 pour les cinq COBAs.

TABLEAU 2 : NOMBRE ET NATURE DE DINA APPLIQUES DURANT L'ANNEE 2020

Période	Trimestre1	Trimestre 2	Trimstre3	Trimestre4	Total
Nombre de délits	9	3	13	1	26 (16 traités par Dina et 10 verbalisés)
Dina/punitions	Abandon des zones/emprisonnement	Nettoyage des limites de la NAP /Emprisonnement	Nettoyage des limites de la NAP et paiement d'amende Ar620 000, emprisonnement	Nettoyage des limites de la NAP et paiement d'amende Ar130 000/ emprisonnement	09,2km de limites de la NAP entretenues ; Ar750 000

- Doter des uniformes et équipements les Polisinala

Les uniformes dotés par le projet COKETES de l'année 2019 sont toujours fonctionnels. Pour les nouveaux Polisinala dont deux à Andrangazaha et deux à Antsiraka, la dotation en uniformes est prévue au premier trimestre de l'année 2021. Ces uniformes les distinguent par rapport aux membres de la communauté. Ces tenues donnent non seulement une nouvelle image mais aussi une motivation au travail.

- Evaluer et renforcer les capacités de Polisinala

Pour 2020, aucune séance de recyclage n'a été réalisée. Cette activité est prévue pour le début de l'année 2021 avec un Responsable de MBG central.

OS2 : Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle

- Maintenir 12 km de pare-feu dans les zones sensibles :

12,5km de long et 30m de large de pare-feux ont été entretenus/créés dans les zones sensibles dont 10,5km de long autour de la NAP et 2km de long autour des parcelles de reboisement. Au total, 94 personnes y ont participé dont 28 femmes à la mise en œuvre de cette activité. Malgré la recrudescence de feux d'origine à l'extérieure de la NAP, tous ont été arrêtés par les pare-feu.

-Redynamiser les comités de vigilance de feu

Après huit années de halte, en 2020, on a pu redynamiser les comités de vigilance de feu par COBA. Au total 17 membres sont devenus actifs, répartis dans cinq villages (Ambodimanga, Ambohitsara, Manjato, Antsiraka et Andrangazaha). Les principales attributions consistent à détecter les alertes du feu, informer les responsables en cas de mise à feu puis participer à la recherche des auteurs du feu durant la période de feu de mois d'octobre à mois de Janvier. Ces membres travaillent en étroite collaboration avec les Polisinala et les autorités locales (Fokontany et Maire) dans la mise en œuvre de leur tâche.

-Améliorer et faire une extension des pépinières existantes pour production de plantules d'espèces autochtones

Actuellement, quatre pépinières sont fonctionnelles dont deux pour la production d'espèces autochtones servant de restauration forestière, à Ambohitsara et à Ampasimahatera ; et deux, sises à Ankitsinambo et à Andrangazaha pour la production d'espèces à croissance rapide. De temps en temps, ces pépinières sont entretenues par remplacement des matériaux vétustes des bacs d'attente et des piliers. Au total 36 bacs d'attente et 6 bacs de semis sont fonctionnels pour les deux pépinières d'espèces autochtones.

En 2020, on a procédé à l'extension de deux pépinières. Si avant, les deux pépinières ont eu une capacité de 22.000 plants, actuellement, leurs capacités sont doublées, soient jusqu'à 44 000 plantules.

- Produire et planter 40.000 plantules d'espèces autochtones

La production de plantules est un processus continue comprenant plusieurs activités dont la collecte de graines, la production de plantules sur pépinière etc. Concernant la collecte de graines, au total 34.482 graines de 34 espèces forestières ont été récoltées. Par la suite, les graines sont semées avant d'être transplantées dans les endroits de restauration forestière. Au total 23.953 plantules de 48 espèces d'espèces autochtones ont été produites comprenant la reproduction par graines et par la technique de marcottage aérien. Actuellement, 23.666 plantules d'espèces variées sont disponibles sur les deux pépinières incluant les plantules d'espèces cibles du COKETES et les espèces associées. Ces plantules sont en attente de la nouvelle campagne de reforestation, prévue pour la saison de pluie de l'année 2021.

Pour la pépinière à Ambohitsara, les plantules ainsi produites sont utilisées pour la restauration forestière à Sahafandrano et celles d'Ampasimahatera sont destinées à restaurer les zones dégradées dans le bloc forestier d'Andakibe. Il faut noter que les qualités de ces quatre pépinières respectent les normes techniques requises.

De Janvier à juin 2020, au total 19.810 plantules d'une vingtaine d'espèces autochtones ont été plantées dans deux parcelles de restauration forestière à Ampasimahatera, forêt littorale bordant l'océan Indien et à Sahafandrano, forêt sur sable et marécage, située à 5km de la mer. Il faut remarquer que toutes les plantules plantées en 2020 ont été produites en 2019. Certaines espèces ont été plantées pour les enrichir les parcelles créées durant les années précédentes d'une superficie approximative de 6Ha, d'autres ont été plantées dans les parcelles nouvellement créées couvrant 4Ha de superficie. Donc, au total 10Ha de forêt dégradée sont enrichies et restaurées durant l'année 2020.

TABLEAU 3 : NOMBRE DE GRAINES RECOLTEES, PLANTULES PRODUITES, MISES EN TERRE ET DISPONIBLES EN PEPINIERE DE POINTE A LARREE EN 2020

Nom scientifique	Nom vernaculaire	#graines récoltées	#plants produits	#plants mis en terre	Plants disponibles en pépinière	
					P1	P2
<i>Ambavia gerrardii</i>	Ombavy	2 229	1 500	0	869	
<i>Calophyllum sp1</i>	Voaranto vavy	1 220	802	0	652	
<i>Calophyllum sp2</i>	Vintagno foroforo	0	138	747		
<i>Calophyllum sp3</i>	Fora	993	113	0	115	
<i>Calopyllum chapelieri</i>	Vitagno Lavaravy	36	60	511	28	
<i>Casearia nigrescens</i>	Hazomalany	530	344	143	305	
<i>Cordyla haraka</i>	haraka	32	32	0		7
<i>Cryptocarya crassifolia</i>	Tavolo	500	600	0		624
<i>Cynometra sp</i>	Mampay	1 316	738	0	659	15
<i>Dalbergia baronii</i>	Hazovola madinidravina	0	36	747		31
<i>Dalbergia chapelieri</i>	Hazovola lavaravina	0	264	66		46
<i>Dalbergia louvelii</i>	Andramena voloina	0	1			0
<i>Dalbergia madagascariensis</i>	Hazovola beravina	0	155	120	20	
<i>Dalbergia maritima</i>	Andramena madinidravina	0	127	36		102
<i>Dalbergia normandii</i>	Andramena beravina	0	258	229	113	
<i>Dalbergia sp nov.</i>	Andramena menakinko	0	43	15		28
<i>Diospyros ferrea</i>	Hazominty	445	390	1 817	548	
<i>Diospyros haplostylis</i>	Hazominty	1 015	483	330		608
<i>Diospyros prinosa</i>	Hazominty	255	0	0		88
<i>Diospyros rubripetiolata</i>	Hazominty	555	1 067	0		448
<i>Diospyros squamosa</i>	Hazominty	0	0	165		
<i>Diospyros velutipes</i>	Hazominty	0	167	0		117
<i>Dyopsis lasteliana</i>	Menavozona	0	129	0	75	
<i>Dyopsis sp</i>	Sinkara	0	74	0	20	99
<i>Eremolaena rotundifolia</i>	Elampontsy	0	0	618	321	
<i>Erythroxylum sp</i>	Sakayala	0	0	70		
<i>Eugenia sp</i>	Hompagavo	0	35	105		
<i>Intsia bijuga</i>	Hintsy	0	403	2 171	5	32
<i>Labramia bojeri</i>	Nanto todingana	0	678	0	598	
<i>Leptolaena multiflora</i>	Amaninaombilahy	720	0	0		
<i>Mimusops lecomtei</i>	Nanto varanto	60	83	0	13	80
<i>Noronhia sp</i>	Tsilaitry	607	1 584	0	65	1568
<i>Ocotea racemosa</i>	Varongy	1 305	1 547	6		2211
<i>Oncostemon sp</i>	Hasintoho	855	208	20		240
<i>Phyllarthron bojeranum</i>	Antohoravina	140	112	0		93
<i>Pittosperum ochrosiifolium</i>	Maimbovotsika	0	611	2 562		496
<i>Protium madagascariensis</i>	Tsiramiaramy	3 100	1 222	0		1220
<i>Psorospermum lanceolatum</i>	Harongampanihy	445	0	0		
<i>Psychotria obtusifolia</i>	Magnambohoriaka	0	125	0	63	
<i>Pyrostria sp</i>	Tsifo	180	184	0		252
<i>Rhus thoursii</i>	Hazombarora	1 046	836	0	752	
<i>Saldinia littoralis</i>	Maitsohely	800	0	0		
<i>Schizolaena elongata</i>	Tanatanapotsy	0	120	0	97	

<i>Symphonia fasciculata</i>	Hazinina	81	128	0		153
<i>Syzygium sp1</i>	Varodalitra	7 434	3 850	0	2471	70
<i>Syzygium sp2</i>	Rotrondambo	991	1 032	0	734	
<i>Tambourissa sp</i>	Ambora	2 610	501	0	211	256
<i>Terminalia sp</i>	Antafana	582	59	0	53	
<i>Tina thouasiana</i>	Somotrorana	1 250	1 144	109		459
<i>Uapaca sp</i>	Voapaka fotsy	1 006	557	1 847	1865	
<i>Uapaca sp2</i>	Voapaka mavo	415	386	0	947	
<i>Uapaca sp3</i>	Voapaka mena	564	465	0	641	1469
<i>Campospermum sp</i>	Tarantana	0	76	0		69
	Vadiandro	285	100	0	13	
	Voatsirindry	880	386	0	532	
	Tapika	0	0	100		
Autres espèces autochtones en provenance des autres pépinières		0	0	5 300		
Espèces variées (esp autochtones, arbres fruitiers, espèces à croissance rapide) mises en terre dans 7 villages dans les deux communes pendant le 08 Mars 2020		0	0	1 976		
TOTAL		34 482	23 953	19 810	12 785	10 881
					23 666	

P1=Pépinière d'Ampasimahatera ; P2=Pépinière d'Ambohitsara

-Appuyer la conservation et la restauration des mangroves

A côté de l'embouchure d'Antsiraka, une quinzaine d'hectares de mangrove viennent d'être incluses dans la zone de transfert de gestion de la VOI. Depuis un an, les membres de VOI ont pris l'initiative de conservation de cette zone vue son importance dans le cycle de développement des espèces de poissons dont le cycle de vie dépendant des mangroves. Vers la fin de l'année 2020, notre soutien consiste à renforcer la patrouille des communautés en fournissant des per diem pour ceux qui participent à l'activité de contrôle. Finalement, deux Polisinala ont été recrutés avec les membres de VOI. Ils assurent la patrouille journalière de l'ensemble de zone de la mangrove.

-Accompagner la sylviculture

Actuellement, dans la zone, la période sèche devient de plus en plus sévère. La durée de saison sèche devient de plus en plus longue. De ce fait, un minimum d'entretien sylvicole s'est imposé pour minimiser le risque de mortalité des plantules. Toutes les plantules nouvellement plantées ont été ombragées. Cette opération a été effectuée avec la participation active des communautés locales. Aussi, face à la propagation des espèces envahissantes dans la zone de restauration, durant les périodes de pluie, surtout avant la plantation, on a essayé d'éliminer les individus des espèces envahissantes pour ne pas entraver le développement des plantules des espèces autochtones. Cela concerne surtout *Grevillea banksii* (grevilia), *Acacia mangeum* (Akasia) et *Melaleuca quiquinervia* (Kalipitisy).

-Soutenir les Associations féminines au programme de reforestation

Des programmes spécifiques pour les femmes ont été soutenus par le projet. Durant la célébration de 08 Mars 2020, un concours de reboisement a été organisé. Au total, sept Associations féminines dans les deux communes y ont participé permettant de mettre en terre 2876 plants.

Vers le début de saison sèche, 881 plants de marcottage ont été préparés. Pour pouvoir traverser la période sèche du mois d'Octobre à Janvier, nous avons décidé d'engager six femmes d'assurer l'arrosage des plants. Malgré, la sévérité de sécheresse, grâce à la participation active de ces femmes, on a pu obtenir un taux de réussite jusqu'à 60% pour le marcottage aérien.

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: (à quantifier)

OS1) Appliquer effectivement le COAP, lois forestières et les dina

- 1) Soutenir la patrouille journalière de 14 Polisinala
 - nombre de bois illégaux appréhendés : 413 arbres et arbustes
 - nombre de patrouille effectuée : cinq jours/semaine/équipe, soient cinq équipes
 - surface défrichée par tavy : 0,01Ha de tavy dans la NAP
 - nombre de four de charbon dans la NAP : 03
 - surface brûlé par feux : zéro dans la NAP et milliers d'Hectares dans les zones de transfert
- 2) Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle
 - nombre de missions effectuées : 06 missions et 10 cas transférés au tribunal
 - nombre de PV dressés : 13 PV
- 3) Appliquer les Dina et suivi des applications
 - nombre de délits traités par Dina : 16 délits
 - nombre de sanctions appliqués : 09,2km de limites de la NAP entretenues comme punition; Amende encaissée Ar750 000 pour les 05 VOI
- 4) Doter des uniformes et équipements aux Polisinala
 - nombre d'équipements dotés : aucune
- 5) Evaluer et renforcer les capacités de Polisinala
 - nombre de séance de formation dispensée : aucune

OS2 : Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle

- 6) Maintenir/créer 12km de pare-feu dans les zones sensibles
 - longueur de pare-feu entretenus : 10,5 km pare-feu
 - longueur de pare-feu créée: 2km
- 7) Redynamiser les comités de vigilance de feu :
 - nombre de comité de vigilance de feu : 5
 - nombre total des membres : 17
- 8) Améliorer et faire une extension les pépinières existantes pour production de plantules d'espèces autochtones
 - nombre de pépinières d'espèces autochtones fonctionnelles : 02
 - nombre de bacs d'attente : 36
 - nombre de bacs de semis : 06
 - contenance des pépinières : 44 000 plantules
- 9) Produire et planter 40 000 plantules d'espèces autochtones
 - nombre de graines collectées : 34 482 plantules
 - nombre de plants produits : 23 953 plantules
 - nombre de plantules mises en terre : 19 810 plantules
 - surface nouvellement plantée : environ 4 Ha
 - surface enrichie : 6Ha
- 10) Appuyer la conservation et restauration des mangroves
 - nombre de plants/propagules mis en terre : 0
 - nombre de patrouille : 48 patrouilles
- 11) Accompagner la sylviculture
 - nombre de plantules ombragées : environ 3000 plantules
 - surface nettoyée en espèce envahissante : 4Ha
- 12) Soutenir les Associations féminines au programme de reforestation
 - nombre des bénéficiaires : 358 personnes

Secteur d'activité 2: REDUCTION DE LA DEPENDANCE A L'UTILISATION DES ESSENCES AUTOCHTONES

Période

JANVIER 2020 – DECEMBRE 2020

Objectifs Spécifiques

- Relever la prise de conscience des communautés locales sur l'importance de la conservation
- Réduire la dépendance de la population locale à l'exploitation des ressources naturelles

Nombre des bénéficiaires :

6 500 personnes et 1000 familles

Avancement des activités :

- Renforcer l'éducation environnementale sur la gestion durable des ressources naturelles: REALISE A 75%.
- Large diffusion sur l'approche de conservation des espèces et les réalisations du projet : REALISE A 100%.
- Promotion des foyers améliorés (CAMADO) : NON REALISE
- Extension des pépinières pour la production de bois d'œuvre : NON REALISE
- Production et plantation de 50.000 plantules d'espèces à croissance rapide : REALISE A 10%.
- Promouvoir l'agroforesterie dynamique (DAF) : NON REALISE
- Continuer à soutenir la mise en œuvre des projets de développement des COBAs: REALISEE A 70%
- Améliorer la collaboration avec les partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP : REALISE A 100%

Résultats obtenus (à quantifier si possible):

OS3 : Relever la prise de conscience des communautés locales sur l'importance de la conservation

-Renforcer l'éducation environnementale sur la gestion durable des ressources naturelles

Au niveau régional, l'équipe a participé aux deux programmes tenus à même date du 19 Janvier 2020, le lancement national de campagne reboisement, au niveau régional, tenu à Tampolo et un au niveau de District à Andrangazaha. Pour la célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement (JME), à cause de l'urgence sanitaire, l'équipe, sous l'égide de la DREDD, a organisé une émission de plateau à la TVM locale à Fénérive-Est.

Au niveau du site, suite aux différents délits constatés dans la zone qui risquent de porter préjudice à l'intégrité de la NAP, trois missions de tourné villageoise ont été menées par une équipe mixte, composé de représentants du service forestier, du tribunal et du gestionnaire dans tous les villages périphériques de la NAP. Ces séances de sensibilisation ont permis de transmettre au public les messages clefs sur le respect des lois en vigueur régissant la protection de la NAP.

En outre, en décembre 2020, un festival de biodiversité a été tenu à Manjato. Les objectifs de l'évènement consiste : 1) Rehausser la prise de conscience de toute une masse de la communauté, les enfants, les jeunes, les adultes, les femmes et les hommes sur l'importance de la forêt de Pointe à Larrée ; 2) Transmettre au public le lien entre la conservation et le développement local ; 3) Mettre en valeur les efforts de conservation. Les deux jours du festival ont permis de rassembler approximativement 1500 personnes comprenant les adultes, les jeunes et les enfants. Ce nombre représente environ 10% de la population adjacente de la Reserve. Plusieurs activités ont été organisés sur le festival telles que carnaval, discours des autorités, danses folkloriques (vakodrazana), poésie, exposition en stand, projection films environnementaux, radio crochets, conférence-débat et rencontre sportive (Football). Durant l'évènement, des prix et des tee-shirts porteurs des messages clés ont été distribués. Nous escomptons à ce que tous les prix distribués aux lauréats et aux participants restent gravés dans le mémoire de tout un chacun et constitueront des souvenirs inoubliables. A travers différentes approches transversales déployées pendant le festival, on escompte qu'elles puissent engendrer des effets induits vers le changement de comportement, c'est-à-dire respect des clauses relatives à gestion durable de la forêt de Pointe à Larrée.

La conférence-débat, bien que les participants soient ciblés, le thème a suscité un enthousiasme de tout le monde surtout les Représentants des VOI, qui sont à la fois des producteurs de vanille, à réfléchir et agir en conséquence aux méthodes de gestion des ressources naturelles. Cette initiative mérite d'être développée afin qu'une majorité des producteurs de vanille reconnaissent l'importance de concilier la conservation avec leurs activités quotidiennes.

- Large diffusion sur l'approche de conservation des espèces et les réalisations du projet

Durant l'année 2020, toutes actions de diffusion nécessitant un contact physique étaient annulées à cause de l'urgence sanitaire. Les moyens les plus pratiques employés étaient le Facebook, et l'utilisation des supports physiques (plaques, et panneaux, brochures). Durant l'année 2020, on a dressé deux (02) grands panneaux d'informations; neuf (09) grandes plaques ; 38 petites plaques ; 14 posters ; trois (03) banderoles ; 150 brochures; 350 tee-shirts.

Au niveau national et international, le succès de la technique de marcottage aérien de bois de rose (*Dalbergia normandii*), découverte à Pointe à Larrée à partir de la connaissance locale, a été diffusé dans le website de l'UNEP, disponible sur le lien : <https://www.unep.org/news-and-stories/story/rosewood-conservation-success-story-madagascar>. En outre, des séances d'échanges avec les visiteurs ont été accordées sur le partage de cette technique innovante. A Betampona, Aire Protégée gérée par MFG et MNP, l'application de la technique a connu un grand succès et même l'application de la méthode avec d'autres espèces en dehors de *Dalbergia* a donné des résultats appréciables.

SO4 : Réduire la dépendance de la population locale à l'exploitation des ressources naturelles

-Production et plantation de 40.000 plantules d'espèces à croissance rapide

En 2020, 3788 plantules de trois espèces d'*Eucalyptus* (*Eucalyptus camaldulensis*, *Eucalyptus robusta* et *Eucalyptus grandis*) ont été produites dans deux pépinières à Ankitsinambo et à Andrangazaha. Plus d'un an, la dégénérescence des plantules en germer a constitué un blocage dans la production de plantules. Au mois de juillet 2020, on a reçu des graines d'*Eucalyptus* en provenance de la coté Est, plus précisément de Moramanga. A partir de ce mois, la production a connu une nette amélioration.

Pour la plantation, au total 9676 plantules d'espèces à croissance rapide ont été mises en terre. Ceci comprend les reboisements effectués à travers quelques programmes comme le concours de reboisement avec les femmes, reboisement durant le lancement national de campagne de reboisement.

-Continuer à soutenir la mise en œuvre des projets de développement des COBAs

Trois filières ont été soutenues durant l'année 2020 : l'aviculture (petit élevage de poulet), la pêche maritime et l'écotourisme. Si le soutien en petit élevage de poulet gasy a été débuté depuis 2019 dans trois villages (Manjato, Ambohitsara et Ambodimanga), la pêche maritime a été entamée vers la fin de l'année 2020 aux bénéfices des pêcheurs le long du littoral (Antsiraka, Andasivoalavo et Andakibe). En outre, une étude de faisabilité d'écotourisme a été réalisée avec la DRTTM. La mise en œuvre est prévue en 2021.

a. Petit élevage de poulet

La filière petit élevage de poulet Gasy est une des filières choisies par les communautés locales vue sa forte potentialité lucrative, d'une part, l'activité est déjà pratiquée presque par tous les membres des communautés bénéficiaires, d'autre part. Durant l'étude diagnostique en 2017, il a été identifié que la prévalence de la maladie virale et le manque de nourriture du cheptel sont les principaux obstacles au développement de la filière. De la période T2 -2019 à T1-2020, des intrants individuels ont été fournis aux ménages bénéficiaires, des intrants communautaires aux groupes par village cible, des séances de formation ont été dispensées. Durant, l'urgence sanitaire, face à la précarité pécuniaire des bénéficiaires à s'approvisionner en vaccins, suite à la chute de prix de poulet, MBG a décidé de subventionner les vaccins pour qu'ils puissent protéger le cheptel contre les maladies. En outre, deux vaccinateurs par village sont toujours opérationnels.

Durant l'année, une mission de suivi de l'activité de de petit élevage de poulet gasy a été réalisée. Sur les 176 ménages bénéficiaires des trois villages cibles, 116 ménages ont été présents durant le suivi en septembre 2020. Au total 2977 volailles ont enregistré dans les trois villages dont 592 vendues, 285 consommées, 365 volailles mortes, 234 perdues et 1501 restant aux basses-cours. Seuls les poulets vaccinables, c'est-à-dire, âgés de plus de deux (02) mois ont été comptés. Il faut rappeler qu'en décembre 2019, on comptait 1431 têtes vaccinables de trois villages, soit une hausse de 94% en 2020.

Si le prix moyen d'un poulet était Ar17 500Ar en 2019, ceci a chuté Ar12 900 en 2020. Ce sont des impacts de la pandémie covid-19 car les acheteurs en provenance de Mananara-nord n'ont pu continuer l'activité durant l'urgence sanitaire. La chute de revenu a résulté en une crise généralisée, d'où l'augmentation du taux de vol de poulet, passait de 5% en 2019 à 8% durant la période T3-2020.

Pour la vaccination, à base de données recueillies au niveau de 116 ménages bénéficiaires, 90 ménages ont bien suivi le calendrier de vaccination. On compte 1652 têtes de volailles vaccinées depuis le mois de Janvier jusqu'à la fin du mois de Septembre 2020. Ceci représente 55% du nombre total du cheptel, âgés de plus de 2mois. D'une manière globale, le taux de vaccination a connu une légère chute, de 58% en 2019 à 55% en 2020. Toutefois, le taux de mortalité de volaille ne cesse de diminuer de 36% en 2018, 18% en 2019 et 12% pendant la période T3-2020. Cela s'explique par une amélioration du respect des calendriers de vaccination par les éleveurs.

Suite à la chute de prix de poulet résultant en une crise financière des éleveurs pendant la période de COVID-19, beaucoup n'arrivaient plus à payer les frais de vaccination d'ar500/tête. En réponse de à cette situation, il a été décidé de subventionner la vaccination d'Avril à Septembre 2020. Il a été convenu que les éleveurs ne paient que la part du vaccinateur d'ar100/tête et le fonds revolving ar400/tête sera à la charge du projet. Durant la période de la pandémie, 1558 têtes de volailles ont été vaccinées. Au total, 3000 doses de peste aviaire et 1250 doses de choléra aviaire ont été offertes.

b. Pêche maritime

Actuellement, les matériels/équipements de pêche maritime sont déjà arrivés sur place à Pointe Larrée. Ils sont composés d'une pirogue en fibre de verre de 7,40m de long, 60cm de haut, 1,32m de largeur; d'un moteur de 25 CV et d'un filet de 1800m de long avec ses accessoires. L'opérationnalisation de l'activité sera réalisée avec le service de la pêche en débutant par la mise en place d'une structure formelle des pêcheurs, puis par la formation fonctionnelle des leaders des pêcheurs sur les normes techniques. Ceci est prévu pour 2021 au bénéfices d'une centaine de pêcheurs.

c. Ecotourisme

Vue sa potentialité écologique et économique, l'écotourisme a été choisi parmi les activités alternatives à développer. Une étude de faisabilité a été réalisée avec la Direction Régionale de Tourisme, de Transport et de la Météorologie (DRTTM). Un document est disponible. Il trace les forces, les faibles, les opportunités et menaces du projet. Pour sa concrétisation, une stratégie de mise en œuvre a été développée incluant un business plan simplifié du projet.

d. Analyses des sources de revenus de la population riveraine de Pointe à Larrée

Au total, 79 ménages ont été pris comme échantillons la présente analyse. Des carnets de ménage enregistrant les sources de revenu journalier, les dépenses, ont été distribués à ces ménage-échantillons en 2019 et un suivi a été réalisé en septembre 2020. Comme résultats, on a classé en 11 sources de revenus identifiées des ménages bénéficiaires. Globalement, la filière pêche a généré plus des revenus pour les bénéficiaires, de 31% mais cela diffère d'un village à l'autre, suivi par la main d'œuvre 18% concernant les travaux individuels ou communautaires incluant le paiement durant les activités liées à la conservation ou restauration forestière. La vente de poulet revient en 4^e rang (7%) après la vente de bois et de charbon (8%). Selon les études menées par Missouri Botanical Garden en 2015, 94% des revenus des personnes affectées par la mise en de l'aire protégée dans la zone proviennent de la vente de bois, soit 84% de vente de bois et 10% de charbons (Lehavana *et al.* 2015). Actuellement, ces activités ne contribuent que 8% de l'ensemble des revenus des bénéficiaires.

Par rapport à la tendance d'augmentation de revenu, cela varie d'un paysan à l'autre. La recette moyenne mensuelle est de Ar164.419 par ménage, montant assez bas comparé à la moyenne de l'année 2019, de Ar 505.880/ménage avec contribution de poulet de 17%. Cela s'explique par la caractéristique d'échantillonnage, en 2019, seuls cinq familles les plus distinguées ont rempli les carnets de ménage contre 79 familles en 2020. La crise financière engendrée par pandémie de Covid- 19 est une autre raison de la chute de revenu des paysans. En comparant les revenus mensuels de 2020 à ceux des To (2017), on constate parmi les 79 bénéficiaires, 20 (25%) en croissance, 30 (38%) stable et 29 (37%) en décroissance (Tableau 4).

TABLEAU 4: SOURCES DE REVENUS, RECETTES DES BENEFICIERIS DE JANVIER A SEPTEMBRE 2020 DANS LES TROIS VILLAGES CIBLES (N=79).

Types de revenus	Montant par village cible			Total	Pourcentage
	Ambohitsara	Ambodimanga	Manjato		
Pêche (eau douce et maritime)	465 000	34 969 000	720 000	36 154 000	31%
Main d'œuvre et Travaux de consultance	5 191 400	4 427 600	11 674 550	21 293 550	18%
Épicerie et gargote	5 600 000	4 005 000	4 320 000	13 925 000	12%
Vente de bois morts (Teza maty) et charbon	-	9 045 000	100 000	9 145 000	8%
Volaille	2 386 300	3 819 000	1 431 000	7 636 300	7%
Autres élevages (bœuf et porc)	3 400 000	400 000	3 050 000	6 850 000	6%
Autres cultures (riz, maïs, manioc, coco, maraîcher)	2 679 500	110 000	3 152 500	5 942 000	5%
Vannerie	30 000	1 575 000	3 664 500	5 269 500	5%
Girofle	3 455 000	-	1 120 000	4 575 000	4%
Vanille	285 000	650 000	2 275 000	3 210 000	3%
Don (chrétiens, familles et bienfaiteurs)	2 901 800	-	-	2 901 800	2%
TOTAL	26 394 000	59 000 600	31 507 550	116 902 150	100%

Source : Suivi sur terrain fin Septembre 2020

-Améliorer la collaboration avec les partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP

On a continué à entretenir la relation avec les autres projets installés dans la zone à savoir l'ONG Fanamby œuvrant à l'amélioration des revenus des paysans par la relance de la filière vanille ; le programme AFAFI-nord, financement 11^e FED de l'Union Européenne ; le Fonds PADAP pour l'approche intégrée du bassin versant. Tous ces projets ont déjà démarré et une concertation s'impose afin de trouver une synergie des actions. Aussi, chaque projet apporte sa contribution possible aussi bien dans la conservation de la biodiversité que sur l'amélioration des conditions de vie des gens dans la zone. A l'exemple de Fanamby, grâce à l'initiative de collaboration, les Fonds FFEM ont été levés. Les Fonds vont soutenir les activités de conservation de la NAP sur quatre ans à venir.

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: (à quantifier)

OS3 : Relever la prise de conscience des communautés locales sur l'importance de la conservation**1) Renforcer l'éducation environnementale sur la gestion durable des ressources naturelles**

- nombre de séances de festivités assistées au niveau régional: 02 festivités
- nombre d'émission radiophonique : 01 (JME)
- nombre de séance de festivité organisée au niveau local : 01 festival de biodiversité à Pointe à Larrée
- séance de séance de sensibilisation locale : 03 avec DREDD et tribunal

2) Large diffusion sur l'approche de conservation des espèces et les réalisations du projet

- nombre de publications au FB : 3
- supports physiques d'informations produits : 566 en sept types
- nombre de diffusion au niveau national/international : 1 (success story)

SO4 : Réduire la dépendance de la population locale à l'exploitation des ressources naturelles**3) Soutenir la production et plantation de 40.000 plantules d'espèces à croissance rapide**

- nombre de plantules produites : 3788 plantules
- nombre de plantules mises en terre : 9676 plantules
- surface reboisée : 8Ha

4) Continuer à soutenir la mise en œuvre des projets de développement des COBAs

- nombre de filières soutenues : 03
- types de subvention : vaccins, un paquet complet d'engins de pêche
- nombre de bénéficiaires : 176 membres pour aviculture et une centaine pour la pêche maritime

5) Améliorer la collaboration avec les partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP

- nombre de Bailleurs engagés : 3 Bailleurs

Secteur d'activité 3: VOLET RECHERCHE**Période**

JANVIER 2020 – DECEMBRE 2020

Objectifs Spécifiques

- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat
- Suivi des espèces cibles du projet Coketes
- Publier les résultats de recherche

Nombre des bénéficiaires :

Communauté entière

Avancement des activités :

- 1- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat : REALISE A 100%
- 2- Suivi des espèces cibles du projet Coketes : REALISE A 100%
- 3- Publier les résultats de recherche: 25%

Résultats obtenus (à quantifier si possible):

OS5. Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat

-Inventaire floristique

Une bonne compréhension de la biodiversité permet d'établir une gestion adaptative. Continuer à rechercher et à mettre à jour les données scientifiques constitue une base de prise de décision. Pour ces raisons, en 2020, l'inventaire botanique a été priorisée. Au total 57 collectes botaniques ont été réalisées durant l'année 2020.

Les échanges avec les experts et les comités scientifiques viennent de confirmer trois nouvelles espèces en science à savoir *Diospyros adolphii*, *D. capitis-larreei* et *D.soanieranensis*. Ces espèces ne se trouvent qu'à Pointe à Larrée et ses environs. Une mise à jour de la liste des espèces du site ont donné 544 espèces de plantules supérieures comprenant les espèces aquatiques et les espèces terrestres, recensées dans tous les écosystèmes de Pointe à Larrée.

En plus des inventaires in situ, la recherche d'individus des espèces cibles du projet COKETES a été effectuée en dehors du site à Antanandava, à une dizaine de kilomètre de Pointe à Larrée. Deux espèces faisaient l'objet de recherche *Canarium obovatum* et *Cordyla haraka*. Les deux activités ont été réalisées bien qu'aucun individu de *Canarium obovatum* ne soit pas trouvé.

OS6. Suivis des espèces cibles du projet Coketes

Le suivi est une étape importante dans la gestion des espèces menacées tels que le cas des espèces cibles du projet Coketes. Les résultats de suivi doivent permettre d'améliorer la prise de décision en apportant des mesures correctives. En d'autre terme, les résultats de suivi aident à améliorer la situation constatée si les besoins se présentent. Deux types de suivi ont été réalisés durant l'année : a) suivi phonologique des espèces cibles ; et b) suivi participatif des pressions. Il s'agit d'un continuum des réalisations précédentes.

-Suivi phénologique

a) Liste des plantes échantillons de suivi

Au total 141 individus de 14 espèces sont pris comme échantillons, répartis dans quatre blocs forestiers (tableau5). *Cordyla haraka* est une espèce nouvellement rajoutée à la liste et suite à la dernière fouille systématique de *Faucherea tampolensis*, 11 nouveaux sont inclus, soit un nombre total de 12 pieds de l'espèce faisant l'objet de suivi.

TABLEAU 5 : NOMBRE D'INDIVIDUS ECHANTILLONS ET LOCALISATION PAR ESPECE CIBLE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Localisation	Nombre
Amaninombilahy	<i>Leptolaena multiflora</i>	Andakibe	9
Andramena madinidravina	<i>Dalbergia maritima</i>	Sahafandrano	3
Andramena menakinko	<i>Dalbergia sp</i>	Sahafandrano	10
Andramena beravina	<i>Dalbergia normandii</i>	Andakibe	10
Andramena voloina ravina	<i>Dalbergia cf louvelii</i>	Sahafandrano	1
Hazinina	<i>Symphonia fasciculata</i>	Sahafandrano	10
Hazovola lavaravina	<i>Dalbergia chapelieri</i>	Sahafandrano	3
Hazovola madinidravina	<i>Dalbergia baronii</i>	Sahafandrano	5
Hazovola beravina	<i>Dalbergia madagascariensis</i>	Andakibe	4
Nanto todingana	<i>Labramia bojerii</i>	Andakibe	10
Nanto vasihy	<i>Faucherea tampolensis</i>	Andakibe	12
Somotrorana	<i>Tina thouasiana</i>	Sahafandrano, Manjato	16
Varongy	<i>Ocotea racemosa</i>	Sahafandrano, Manjato	16
Vintagno	<i>Ocotea racemosa</i>	Sahafandrano, Andakibe	9
Haraka	<i>Cordyla haraka</i>	Antanandava	23
TOTAL			141

b) Période phénologique des espèces

A l'exception de trois espèces (*Dalbergia normandii*, *Dalbergia louvelii*, *Dalbergia madagascariensis*), toutes les espèces cibles faisant l'objet de suivi étaient arrivées en période de fertilité. Trois espèces étaient en fleur, à savoir *Symphonia fasciculata*, *Dalbergia sp.*, et *Cordyla haraka*, huit espèces en fruit (*Tina thouasiana*, *Calophyllum chapelieri*, *Ocotea racemosa*, *Leptolaena multiflora*, *Labramia bojeri*, *Dalbergia chapelieri*, *Dalbergia baronii* et *Faucherea tampolensis*) (tableau6). Il faut remarquer que c'est la première où *Faucherea tampolensis* et *Cordyla haraka* sont fertiles.

TABLEAU 6 : ETAT PHENOLOGIQUE DES ESPECES CIBLES EN 2020

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Localisation	Mois (2020)												Agents		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Hazinina	<i>Symphonia fasciculata</i>	Sahafandrano															Oiseau (so), Voambe, Abeille
Somotrorana	<i>Tina thouasiana</i>	Sahafandrano															Abeille, Guêpe, Escargot, Ramanjelina, tantely, Voambe
Varongy	<i>Ocotea racemosa</i>	Sahafandrano															Fleur fanée (abeil), voambe
Andramena	<i>Dalbergia sp</i>	Sahafandrano															Abeille, Voambe
Andramena	<i>Dalbergia louvelii</i>	Sahafandrano															Escargot
Vitagno	<i>Calophyllum chapelieri</i>	Andakibe															
Andramena	<i>Dalbergia normandii</i>	Andakibe															Abeille
Amaninombilahy	<i>Leptolaena multiflora</i>	Andakibe															Voambe, Vorontsasatra, Voampiantoka, <i>Eulemur fulvus</i> , Abeille, Papillons
Nanto todingana	<i>Labramia bojeri</i>	Andakibe															
Somotrorana	<i>Tina thouasiana</i>	Manjato															Abeille, vahombe
Varongy	<i>Ocotea racemosa</i>	Manjato															Oiseau, Escargot, Fourmi, guepe
Hazovola madinidravina	<i>Dalbergia baronii</i>	Ambohitsara															Dec: récolte
Hazovola lavaravina	<i>Dalbergia chapelieri</i>																Dec: récolte
Hazovola beravina	<i>Dalbergia madagascariensis</i>																
Haraka	<i>Cordyla haraka</i>																Abeille
Nanto vasihy	<i>Faucherea tampolensis</i>	Andakibe															

	Floraison
	Floraison et Fructification
	Fructification

-Suivi des menaces et pressions sur les espèces cibles.

Trois transects ont été réalisés par trimestre par terroir, soit au total de 12 transects de 20m de large et 500 m de long par trimestre

dans l'ensemble du site. Le résultat de suivi trimestriel durant l'année 2020 a montré, les pressions sur les espèces cibles se sont surtout concentrées en deuxième trimestre, période de l'urgence sanitaire. A partir de troisième trimestre, on a constaté une diminution progressive de pressions qui arrivaient presque nulle en quatrième trimestre. Cette tendance s'explique sur le fait qu'en 3^e et 4^e trimestre, il y avait une intense intervention de la brigade mixte sur l'application des lois. Il en est de même pour l'application de Dina. La moitié des délinquants durant l'année ont été appréhendés et sanctionnés en 3^e trimestre.

TABLEAU 7 : PRESSIONS SUR LES RESSOURCES NATURELLES DURANT LA PERIODE AVRIL A SEPTEMBRE 2020

Paramètre (nb pour 12 transects/trimestre)	Mars 2020	Juin 2020	Septembre 2020	Décembre 2020
Nombre de coupe des espèces rares, cibles du projet Coketes (TGRN)	13	33	16	5
Nombre de four à charbon (TGRN)	0	10	6	0
Nombre de culture sous-bois (TGRN)	1	3	0	0

TGRN=Transfert de Gestion des Ressources Naturelles

OS7. Publier les résultats de recherche

Aucune publication scientifique n'a été réalisée en 2020. Toutefois, un article de réussite (success stories) sur les techniques de marcottage aérien a été publié au site web de l'UNEP, disponible sur le lien : <https://www.unep.org/news-and-stories/story/rosewood-conservation-success-story-madagascar>.

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: (à quantifier)

OS5. Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat

1.) Inventaire floristique

- nombre de collecte botanique : 57

OS6. Suivis des espèces cibles du projet Coketes

2) Suivi des espèces cibles du projet Coketes

- suivi phénologique : 12 suivis

- suivi participatif des menaces et pressions sur les espèces cibles : 4 suivis

OS7. Publier les résultats de recherche

-nombre de publication scientifique : aucune publication scientifique pour l'année 2020 mais on a publié un article de success stories.

Secteur d'activité 4: GOUVERNANCE COLLECTIVE ET GESTION DU PROJET

Période

JANVIER 2020 – DECEMBRE 2020

Objectifs Spécifiques

- Accompagnement des Structures de gestion et de suivi
- Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles
- Renforcement de compétence et de capacité des parties prenantes locales
- Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation

Nombre des bénéficiaires :

- Membres de COGE des COBAs : 35 personnes pour les 5 COBAs
- Membres du COS : 14 Institutions publiques et privées
- Membres des COBAs : environ 500 familles

Avancement des activités :

- Accompagnement des Structures de gestion et de suivi : REALISE A 100%
- Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles : REALISE A 100%
- Renforcement de compétence et de capacité des parties prenantes locales : REALISE A 40%
- Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation : REALISE A 100%

Résultats obtenus (à quantifier si possible):

OS8. Accompagnement des Structures de gestion et de suivi

- Appui au fonctionnement du Comité d'Orientat

Le soutien du COS se fait par l'appui financier et organisationnel d'une réunion annuelle et une descente sur terrain. Au début de l'année 2020, une réunion a été tenue (voir rapport technique Année0), à l'issue duquel le rapport de l'année précédente et le PTA ont été validés. En outre, des recommandations ont été formulées pour résoudre les principaux problèmes liés à la gestion de la NAP:

- Valoriser les valeurs culturelles locales pendant les événements tenus au niveau local (ex. fête de biodiversité) ;
 - On doit réfléchir comment pérenniser les actions de conservation ;
 - Par rapport au problème d'occupation illégale au détriment de la conservation de la forêt d'Andakibe, il a été convenu qu'une descente conjointe est programmée par les membres du COS, Media en date du 19 Mars 2020 pour constater et d'en prendre des mesures concrètes sur les occupants. Entre temps, la Commune rurale de Manompana est sollicitée de procéder à l'application des mesures de résolution prises, suivant l'arrêté communal délibéré en 2016.
 - Avant l'exécution de ces mesures, l'arrêté doit être passé au contrôle de légalité au niveau de District de Soanierana Ivongo.
- Tenant compte de ces recommandations, une descente sur terrain aurait dû être organisée le mois de Mars 2020. Pourtant, suite à l'urgence sanitaire, la descente a dû être reportée et réalisée en décembre 2020. A l'occasion de cette descente, les membres du COS ont constaté de visu les réalisations de l'année. A la fin de la visite, les membres du COS ont accordé une séance de debriefing au village d'Ambodimanga durant laquelle les participants ont émis leurs points de vue, leurs appréciations respectives par rapport aux résultats de la gestion, les points à améliorer et de proposer des recommandations afin d'améliorer la gestion. Globalement, les membres COS sont impressionnés par la beauté de la forêt, la diversité biologique surtout floristique. En effet, ils félicitent les efforts du gestionnaire avec les partenaires de gestion. Malgré l'arrivée massive des migrants dans la zone, on a trouvé des consensus avec ces pêcheurs, d'assurer la conservation sans pour autant compromettre leurs droits de jouissance d'utiliser les ressources naturelles. Actuellement, on constate que le nombre des pêcheurs sur place dépasse largement la capacité de charges de la forêt, d'où certaines personnes, pour satisfaire leur besoin en bois de séchage de poissons, se sont permis de couper les bois dans la NAP. Constatant la gravité de la situation, les recommandations suivantes ont été émises et prises en compte dans le PTA 2021:
- Lister les pêcheurs résidents dans tous les campements bordant la forêt et discuter avec eux les nouveaux règlements pour pérenniser leurs activités tout en respectant les clauses de conservation ;
 - Renforcer le soutien à la pêche par le biais de création des groupements et opérationnalisation des engins de pêche ;
 - Se concerter avec le service de la pêche la possibilité d'organiser des missions de répressions contre l'utilisation de la senne de plage dans la zone ;
 - Formuler une demande à la commune concernée l'interdiction de séchage de poissons sur place au moyen d'un arrêté communal. Ainsi, aucun four à séchage de poisson n'est permis dans la zone (Andasivoalavo, Mahatsara) et d'investiguer la situation de séchage dans le village d'Ankitsinambo et d'Antsiraka ;
 - Il est à encourager la possibilité d'installation des maisons types, à style modeste et attirant, respectant les règles de propretés, à commencer au village d'Andasivoalavo. Pour cela, une nouvelle forme d'organisation s'impose pour qu'on puisse développer le tourisme villageois ;
 - Discuter avec le service de l'élevage sur la solution par rapport à la divagation des chiens dans la forêt, actuellement au détriment de la faune du site en particulier pour les populations de lémuriers.
 - Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective

Une vingtaine de missions des partenaires ont été soutenues pour assurer la gouvernance de la NAP. Ces missions concernent surtout la résolution des conflits relatifs à la gestion de la NAP et zones de transfert, des réunions en dehors du site.

-Appui à la résolution des conflits éventuels

Trois grands conflits menaçant l'intégrité de la NAP se sont apparus depuis la création définitive de la NAP en 2016 : 1) occupation des pêcheurs dans la zone écotouristique ; 2) accaparement de terrains par des tiers dans la NAP et TGRN ; 3) conflits de terroir entre les COBAs. Comme la nature des conflits diffère d'un cas à l'autre, ces cas ont été également traités différemment suivant les procédures et lois en vigueur.

A propos d'occupation par les pêcheurs dans la zone écotouristique, suivant la délibération communale N°03/CC/MP/2016 en date du 21 Juin 2016, il a été décidé qu'on déplace le campement des pêcheurs d'Andakibe vers Mahatsara. Après plusieurs années de négociation, le mois de juillet 2020, le Maire de la commune de Manompana avec les Responsables locaux ont pris une décision d'aller sur place pour discuter avec les occupants. Suite à cela, les occupants ont décidé de quitter le lieu au plus tard le 14 Octobre 2020. Certains de ces pêcheurs se sont installés au nouveau village de Mahatsara, d'autres à Andasivoalavo. En contrepartie, la COBA concernée a fourni deux pompes aspirantes d'adduction d'eau potable pour les villageois de Mahatsara. Actuellement, la zone est libérée, moins de perturbation pour animaux et une étude de faisabilité pour la relancer de la filière écotourisme a été réalisée en collaboration avec le service régional du tourisme.

Le deuxième type de problème concerne le bornage par des tiers dans la NAP et TGRN en 2016. Quelques mois après la sortie du décret de création de la NAP, 23 bornes foncières ont été implantées par des individus au mois d'Août 2016. Après cela, une démarche pacifique a été entamée depuis le mois de septembre 2016, hélas ceci était en vain. Par la suite, une démarche administrative a été engagée pour annuler les titres en collaboration avec le Ministère de tutelle. Parallèlement, une plainte a été déposée auprès du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) qui a pris en main l'affaire depuis 2018 et reprise par le Pôle Anti-Corruption (PAC) en 2019. En 2020, certains acquéreurs de terrain, soit 18 sur le total de 23 acquéreurs, ont décidé de rétrocéder les terrains à l'Etat Malagasy. Ainsi, une procédure de désistement a été engagée par les deux parties (plaignants et acquéreurs). La régularisation de procédure a été complètement achevée en décembre 2020. Suite à la rétractation complète de 18 acquéreurs, nous envisageons de procéder à l'annulation de tous les titres illégaux dans la forêt classée d'Antsiraka.

Concernant le conflit de terroir entre deux COBAs, d'Ambohitsara et de Tanambao-Ambodimanga, le mois novembre 2020, une rencontre a été organisée entre les parties, sous l'arbitrage du Maire de la Commune Rurale de Manompana et des Représentants du service forestier et du MBG. Un compromis a été trouvé. En outre, quelques plantations de giroflier se trouvent à l'intérieur de la zone en litige. Un accord de gestion a été conclu avec les propriétaires. Les détails de ces accords sont enregistrés dans un PV.

OS9 : Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles

- Revue et application de Dina

La revue de Dina n'a pas eu lieu pour l'année 2020. A défaut, les membres de COBA ont utilisé la convention collective pour traiter les délits constatés. Les réunions des membres de COGE des COBA ont été techniquement et financièrement soutenues. Il est important de rappeler que sur les 26 délits constatés en 2020, 16 ont été traités par Dina. Les punitions sont généralement prévues par Dina de la Convention collective.

- Accompagnement des COBAs dans le processus de renouvellement des contrats de gestion.

Les contrats de gestion pour les cinq COBA sont renouvelés pour une période de 5ans pour trois COBA (Ambodimanga, Manjato et Ambohitsara) et trois ans pour deux COBAs (Antsiraka et Andrangazaha). Autres outils de gestion (Dina, PAG, Cahiers de charges) sont également accompagnés à ces contrats.

OS10 : Renforcement de compétence et de capacité des parties prenantes locales

- Renforcement de compétences de l'équipe locale (MBG et parties prenantes) sur différents thèmes

Face à l'urgence sanitaire, durant l'année 2020, la possibilité de conduite de formation a été limitée. Seuls les Polisiala et les membres du comité de vigilance de feu ont reçu de formations sur les lois et procédures régissant les actions de contrôle et gestion du feu. Une grande partie de programme de formation a été glissée en 2021.

- Renforcement en matériels/équipements de gestion

L'acquisition de moyens de locomotion adéquats est un facteur clef dans l'efficacité d'intervention. Jusqu'ici, la moto de type robuste demeure le moyen le plus rapide et efficace, bien adaptée aux conditions des pistes sableuses de la zone. En 2020, une moto Honda a été acquise du projet COKETES. Une autre de même est prévue à être acquise au début de l'année 2021. En outre,

quelques équipements, sacs au dos, bottes de pluie, armoire, des matériels de collecte etc. sont également achetés pour faciliter les travaux de terrain.

- Renforcement de l'équipe opérationnelle

Deux nouveaux Polisinala viennent d'être recrutés à Antsiraka pour assurer surtout la surveillance des mangroves. Au total 13 Polisinala sont en charge de la patrouille journalière de la NAP. Leurs actions sont renforcées par les VNA des COBs qui participent à la surveillance des forêts surtout dans les zones de transfert de gestion.

En matière de détection de feu, 17 membres du comité de vigilance de feu se donnent les mains avec les Polisinala et les COBA pour surveiller leurs terroirs respectifs pendant la période de feu (Octobre à Janvier). Bien que leur contrat soit temporaire, ils se retrouvent appartenir à l'équipe de gestion.

-Soutien aux réunions régulières des membres de la Fédération des COBAs

Au niveau local, le bureau de gestion de la Fédération des COBAs Lovasoa vient d'être révisé. Cette redynamisation s'avère nécessaire afin de mieux coordonner les activités communes des COBAs, l'application effective de Dina par les membres de Comités de gestion respectifs des COBAs. Actuellement, le bureau est opérationnel, constitué par neuf (09) membres et 11 autres membres actifs issus de cinq (05) COBAs. Depuis le mois de Novembre 2020, des réunions mensuelles ont été tenues par les membres de la Fédération des COBAs durant lesquelles ils discutent et décident les programmes (exemple organisation du festival de biodiversité, accueil des visiteurs, reboisement etc). Bien qu'aucun PTA ne soit élaboré en 2020, les réunions régulières de Fédération ont permis de réaliser des programmes ponctuels.

OS11 : Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation

L'efficacité des actions de conservation se mesure par plusieurs indicateurs dont l'effet induit sur l'état de santé de la biodiversité ainsi que leurs habitats. Plusieurs paramètres sont utilisés pour évaluer ces impacts de l'intervention (tableau8). A l'exception des coupes illicites de bois, les pressions ont une tendance à diminuer. L'augmentation du nombre de bois coupés dans la NAP est surtout due aux impacts de COVID-19. Le manque de revenus suite aux restrictions de déplacement, à la baisse de prix des produits agricoles, pousse les paysans à se tourner vers l'exploitation de bois. Ils la considèrent comme « argent rapide ». En outre, une grande partie de coupe illicite s'est produite durant le mois de Mai, période à laquelle il y avait une migration massive vers Pointe à Larrée pour la pêche maritime. Ceci résulte en une augmentation de quantité en bois utilisés aussi bien pour la construction de cases que pour le séchage de poissons.

En ce qui concerne l'état de santé de la forêt, les indicateurs montrent une tendance générale vers l'amélioration de la structure de la forêt. On note en particulier le cas de la surface terrière et la densité d'arbres dans les plots permanents de 35,17m²/ha et 1456bois/ha en 2015 ont respectivement passé à 40,62m²/ha et 1647bois/ha en 2020, soit une croissance en surface terrière de 15,45% et de 13,11% en densité d'arbres.

Pour la faune, entre 2016 et 2020, les populations de lémuriens ont également une tendance d'augmenter. Pour *Eulemur fulvus* (Varikosy), la densité/ha a passé de 0,45 à 1,008 soit une croissance de 124% dans quatre ans, celle d'*Eulemur rubriventer* (Halomena) est de 188% et elle a atteint 200 % pour *Hapalemur griseus* (Bokombolo).

Concernant la consommation en bois, les quatre communautés avec lesquelles l'étude d'utilisation durable en bois ont été réalisées, avec 200 permis délivrés, ils ont consommé 230,09m³ de bois soit un taux de consommation de 5,68% par rapport au volume autorisé (tableau1). On observe, sans tenir compte du volume de bois coupé de manière illégale, l'utilisation des bois dans les zones de cantonnement de droits d'usage devrait être durable.

TABLEAU 8 : RESUME DES TENDANCES DES INDICATEURS DE CONSERVATION DE LA NAP POINTE A LARREE DE 2013 A 2020

Indicateurs d'impact de la conservation	Année							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Densité de troncs récemment coupe /Ha (moyenne de 09 plots de 1Ha de chaque)	6,2	2,7	6,8	1,1	0,6	0,33	0,35	0,31
Nombre d'arbres et arbustes coupés à l'intérieur de la NAP		214	102	338	152	707	197	413
Surface de forêt perdue due au feu sauvage (Ha)		0,25	0	3,75	0,93	0,02	0,08	0
Surface de forêt perdue due au tavy (Ha)		0	0	0	0	0,16	0	0,01

Densité d'arbres à l'intérieur de plots permanents (Ø10cm) (nb/Ha)		1 456	1 517	1 566	1 568	1 598	1 639	1 647
Surface terrière à l'intérieur de plots permanents (m ² /Ha)		35,17	37,22	37,8	37,9	39,3	40,64	40,62
Densité de lémuriens (nombre individus/Ha)	<i>Eulemur fulvus</i>			0,45	0,38	0,22	/	1,008
	<i>Eulemur rubriventer</i>			0,09	0,04	0	/	0,206
	<i>Hapalemur griseus</i>			0,02	0,07	0,12	/	0,06
Nombre de permis légaux délivrés pour construction						132	125	200
Nombre de bois utilisés (de toutes sortes)						4 756	6 656	11 497
Biovolume de bois utilisés (m ³) pur 4 COBA						153	161,85	230,09
Volume de consommation annuelle maximale (m ³) autorisés suivant l'étude sur plan de gestion durable de forêt pour 4COBAs						4048,14		

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: (à quantifier)

OS8. Accompagnement des Structures de gestion et de suivi

1) Appui au fonctionnement du Comité d'Orientation et de Suivi (COS)

-nombre de réunions tenues : 02

2) Revue de la composition du COS dans le cadre de l'extension de la NAP

- nombre de réunions tenues : 0

3) Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective

- nombre de missions soutenues : 22

4) Appui à la résolution des conflits éventuels

- nombre de conflits résolus traités : 03

- nombre de conflits résolus : 02

OS9 : Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles

5) Appui institutionnel et organisationnel :

- nombre de matériels et équipements dotés : 0

6) Revue et application de Dina

- nombre de Dina révisé et homologué : 0

- nombre de séances tenues pour application de Dina : 16

7) Elaboration de business plan pour la NAP

-nombre de document élaboré : 0

8) Elaboration de 3 SAC intégré au plan d'aménagement de trois communes (Manompana, Antanifotsy, Ambodiampana)

-nombre de document élaboré : 0

9) Accompagnement des COBAs dans le processus de renouvellement des contrats de gestion.

- nombre de contrats signés : 05

- nombre de PAG, cahiers de charges signés : 05

OS10 : Renforcement de compétence et de capacité des parties prenantes locales

10) Visites échanges par les COBAs

- nombre de visites organisées : 0

11) Renforcement de compétences de l'équipe locale (MBG et parties prenantes) sur différents thèmes

- nombre de thèmes de formations dispensées : 02

12) Renforcement en matériels/équipements de gestion

<ul style="list-style-type: none"> - nombre de matériels/équipement acquis : 10 <p>13) Renforcement de l'équipe opérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre du personnel recruté : 02 permanents et 17 non saisonniers <p>14) Soutien aux réunions régulières des membres de la Fédération des COBA</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de réunions tenues : 03 <p>OS11 : Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre d'indicateurs de conservation à jour : 11
Difficultés rencontrées (à expliquer)
<p>Pour l'année 2020, la recrudescence des exploitations illicites de bois, la migration massive des gens de grandes villes vers Pointe à Larrée sont les principales difficultés rencontrées. Durant l'urgence sanitaire, le nombre de familles de pêcheurs à la recherche de nouvelle source de revenu a triplé autour de la NAP. Comme la zone est très poissonneuse, ces familles séjournent sur place pendant quelques semaines. Les poissons sont séchés sur place, d'où l'augmentation de besoins en bois. Le stock actuel en bois n'arrive plus à satisfaire les besoins et cela pousse les pêcheurs à aller même jusqu'à l'aire protégée pour s'approvisionner en bois. Face à cette situation, une demande de Fonds a été soumise à la Fondation BIOPAMA pour répondre aux impacts de la crise. Ceci concerne principalement à soutenir les patrouilles communautaires, formaliser les Associations des pêcheurs, fournir des formations et à implanter des unités de séchage économique de poissons en valorisant les bois d'espèces envahissantes (<i>Grevillea banksii</i>, <i>Acacia mangium</i>, <i>Melaleuca quinquenervia</i>) et de lancer un prototype de séchage solaire.</p> <p>Bien que des étapes soient réalisées dans le processus de recrutement, cela n'a pas été encore bouclé. Le renforcement de l'équipe aussi bien équipe opérationnelle que équipe de gestion semble impératif pour mieux assurer la gestion de la NAP. En parallèle avec le recrutement, on doit doter à l'équipe des moyens logistiques adéquats. L'inexistence d'un bureau de coordination régional est un handicap administratif de gestion de projet. Continuer l'effort de la mise en place d'un bureau régional, de l'amélioration de moyens logistiques et du renforcement de l'équipe, devient encore une prioritaire pour accroître la performance de gestion de la NAP.</p>
Mode de coopération avec les autorités locales (à détailler)
<p>Le mode de gestion de Pointe à Larrée est de type collaboratif avec l'implication de plusieurs acteurs comme le service forestier, les communes concernées, la gendarmerie et toutes parties prenantes membres du Comité d'Orientation et de Suivi. A base de PTA, élaboré par MBG avec DREDD et validé par le COS, MBG coordonne et facilite l'intervention des partenaires dans la mise en œuvre de ces activités. Si le besoin en compétence technique s'avère nécessaire, l'équipe MBG doit se recourir à d'autres services techniques concernés. A l'exemple du lancement de petit élevage, on s'est approché le service technique régional de l'élevage qui a assuré la formation de tous les membres bénéficiaires des micro-projets. Il en est de même pour le lancement du projet d'écotourisme, une étude de faisabilité a été réalisée ensemble avec la Direction Régionale de Tourisme, de Transport et de la Météorologie (DRTTM). Pour des affaires relevant les compétences des autorités territoriales décentralisées, des sollicitations sont adressées au Gouverneur, Chef de District, Maire ou Fokontany, en fonction de la nature du problème. Malgré leurs lourdes Responsabilités respectives, nous sommes reconnaissants de leur prise de responsabilité, ces autorités se sont toujours efforcées d'être disponibles. Aux exemples dans la résolution de divers conflits sur la gestion de la NAP, le Maire de la CR de Manompana s'est engagé volontairement d'intervenir. Cela a procuré des résultats palpables à la bonne marche de gestion de la NAP.</p>
Mode de participation des bénéficiaires (à détailler, à quantifier)
<p>Les communautés locales sont à la fois les premiers bénéficiaires et les premiers acteurs de l'intervention. D'ailleurs, en périphérie directe de la NAP, ils sont les gestionnaires de zones de transfert de gestion qui viennent d'être renouvelés en 2020. Des activités ont été définies afin de réduire les pressions sur la NAP d'une part et d'améliorer leur condition de vie d'autre part. Il s'agit, en entre autres, la surveillance forestière, le reboisement, restauration forestière, la sensibilisation locale, la création/entretien des pare-feu pour lesquels ils exécutent à base d'un calendrier bien planifié. A titre d'exemple, en 2020, les membres COBAs ont organisé le festival de la biodiversité. Plusieurs activités de sensibilisation ont été réalisées durant le festival synchronisant sur un objectif global de relever la prise de conscience du public sur l'importance de la conservation des ressources naturelles.</p> <p>A propos des actions de développement, beaucoup reste à faire. En 2020, l'acquisition des engins de pêche pour relancer la filière</p>

de pêche maritime a suscité l'enthousiasme des communautés bénéficiaires en sachant que l'activité tient une place importante parmi les sources des revenus des familles. En tant que bénéficiaires, ils contribuent à la fois à la planification et à la mise en œuvre soit en nature ou valeur numéraire.

Régions/Districts/Communes/Fokontany d'intervention

- Région : ANALANJIROFO
- District : SOANIERANA IVONGO
- Commune : Antanifotsy et Manompana
- Fokontany : Vohijiny, Manjato, Antsiraka et Tanambao-Ambodimanga, Andrangazaha

Moyens humains (liste du personnel, salariés et volontaires participant à la réalisation du projet)

Fonction	Nombre	Lieu de travail	Nationalité
Chef de Projet	01	Pointe à Larrée, Soanierana Ivongo Analanjirofo	Malagasy
Chef Volet Conservation	01		
Chef de volet recherche et tourisme	01		
Assistant de recherche	01		
Responsable Administratif et Financier	01		
Patrouilleurs villageois	13		
Pépiniéristes villageois	08		
Gardien	01		
Membres COGE de 4 COBAs	35		
Membres COS	14		

Moyens matériels (liste et nombre exact des véhicules et des immobiliers)

- 03 motos
- Bureau local, sise à Tanambao-Ambodimanga
- 01 Gite d'étape : 02 lits, matériels de cuisine.
- Un magasin de vente de matériels et équipements agricoles

C. PROJET A REALISER POUR L'ANNEE 2021

TITRE DU PROJET
CONSERVATION DE LA NOUVELLE AIRE PROTEGEE DE POINTE A LARREE
OBJECTIF PRINCIPAL
Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale.
OBJECTIFS SPECIFIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale - Développer la recherche pour une meilleure prise de décision sur la conservation - Améliorer les conditions socio-économiques de la population locale - Améliorer la prise de conscience du public sur l'importance des ressources naturelles de Pointe à Larrée
ACTIVITES
VOLET 1 : VOLET CONSERVATION ET RESTAURATION FORESTIERE VOLET 2 : EXTENSION DE LA NAP VOLET 3 : REDUCTION DE LA DEPENDANCE A L'UTILISATION DES ESSENCES AUTOCHTONES VOLET 4 : RECHERCHE VOLET 5 : GOUVERNANCE COLLECTIVE ET GESTION DU PROJET
RESULTATS ATTENDUS
1- Pressions sur la NAP diminuent

2- Nouvelles limites de la NAP délimitées, Acceptations volontaires des communautés, PAG et EIE validés par les parties prenantes
3- Dina révisé et appliquée
4- Population de 14 espèces menacées et rares du projet COKETES site sécurisées dans la NAP
5- 20 000 plants d'espèces autochtones produits et mis en terre sur 10Ha
6- Deux microprojets de développement opérationnels (pêche maritime, aviculture) ; trois microprojet (Tourisme, CAMADO et Agroforesterie dynamique) démarrés
7- 40 000 plants d'espèces à croissance rapide produits et mis en terre couvrant 20Ha
8- Capacité et compétence du personnel gestionnaire de la NAP et des partenaires renforcées
9- Respect de lois et de Dina par le public
10- Prise de conscience des communautés locales améliorée
11- COGE et COS fonctionnels
12- Suivi des activités réalisé à temps
13- Bonne gouvernance financière au niveau des COBAs collaborant
14- Collaboration avec les services techniques et les autorités locales, régionales renforcée
REGION(S)/DISTRICT(S)/COMMUNES ET FOKONTANY D'INTERVENTION
REGION ANALANJIROFO DISTRICT SOANIERANA IVONGO COMMUNES RURALES DE MANOMPANA ET D'ANTANIFOTSY FOKONTANY DE MANJATO, VOHIJINY, TANAMBAO-AMBODIMANGA ET ANTSIRAKA
POPULATIONS BENEFICIAIRES
Populations de la péninsule de Pointe à Larrée, environ 15 000 habitants
COUT ESTIMATIF
Ar 1 513 454 000
LISTE DES MOYENS HUMAINS
MEMBRES DE L'UNITE LOCALE DE GESTION MEMBRES COBAS MEMBRES DU COMITE D'ORIENTATION ET DE SUIVI
MOYENS MATERIELS
MATERIELS ROULANTS (Motos), VOITURE GITE D'ETAPE ET LES IMMOBILIERS BUREAU LOCAL ET LES IMMOBILIERS BUREAU REGIONAL (A CREER)

PLAN ACTIVITES ANNUEL ET BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2021

Cinq Bailleurs de Fonds vont soutenir la mise en œuvre des activités pour l'année 2021 :

- Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), financement de l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT ;
- COKETES, financement des Fonds Environnemental Mondial (FEM) GEF/PNUE
- S2NPA, le Renforcement du Réseau des Nouvelles Aires Protégées de Madagascar (S2NPA), financement des Fonds Environnemental Mondial (FEM) GEF/PNUE
- La Fondation Franklinia.
- IUCN, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources à travers le Programme "Biodiversity and Protected Areas management" (BIOPAMA)

TABLEAU 9 : PLAN DU TRAVAIL ANNUEL ET BUDGET PREVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANNEE 2021

Résultats attendus	Réalizations	Activités	Indicateurs	CHRONOGRAMME (2021)				Responsable	FINANCEMENTS	
				T1	T2	T3	T4			
La gouvernance collective et la gestion participative de la NAP Pointe à Larrée et de son territoire sont assurées	Appui à la gouvernance collective	Réunion annuelle des membres COS	1 réunion		X			Membres COS	FFEM	
		Descente sur terrain par membres COS	1 descente				X	Membres COS	FFEM	
		Revue de la composition du COS dans le cadre de l'extension de NAP proposée	1 réunion		X			Membres COS	FFEM	
		Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective (COBA, MBG, autres partenaires)	Aux moins 20 missions	X	X	X	X	MBG	FFEM/COKETES	
	Appui à la gestion participative	Appui institutionnel et organisationnel aux partenaires (achat équipements, fonctionnement de la Fédération Lovasoa, 2 communes, 5Fkt)	3 laptops, 5 bicyclettes, 3 panneaux solaires avec accessoires			X			MBG	FFEM
		Soutien aux réunions mensuelles des COGE de la Federation Lovasoa	12 réunions ordinaires de Lovasoa	X	X	X	X	Fédération Lovasoa	FFEM	
		Renouvellement de contrat de transfert de gestion de COBA	1 Contrat renouvelé			X		DREDD	S2NPA	
		Formation fonctionnelle des COBAs et recyclage	2 thèmes de formation dispensés					DREDD	FFEM	
		Homologation et application des Dina au niveau de chaque COBA	1 Dina homologué et appliqué		X	X	X	DREDD/MBG	S2NPA/FFEM/COKETES	
		Visites échanges (DREDD, MBG, COBAs, Communes, Fkt) avec d'autres sites	2 voyages organisés			X		MBG/DREDD	FFEM/S2NPA	
		Renforcement des compétences de l'équipe locale de MBG et des partenaires sur différents thèmes	3 thèmes pour DREDD, 6 thèmes pour MBG,		X	X	X	MBG/DREDD	FFEM/S2NPA/COKETES	
		Elaboration du business plan de Pointe à Larrée	1 document		X			MBG	FFEM	

		Elaboration de 3 SAC intégré au plan d'aménagement intercommunal de trois communes (Antanifotsy, Manompana, Ambodiampana)	1 document			X		MBG	FFEM
		Appui juridique pour résolution de conflits éventuels	1 juriste engagé		X	X		MBG	FFEM
		Installation de bureau régional avec matériels/équipements	Un bureau Fenerive		X			MBG	FFEM
		Renforcement de l'équipe opérationnelle	Equipe régionale et équipe locale étoffée		X			MBG	FFEM/S2NPA/COKETES
		Construire des infrastructures de conservation (bureau MBG à Ambodimanga et 1 bureau de triage à Manompamna)	Construction d'1 bureau à Ambodimanga et 1 bureau de triage à Manompana entamée			X	X		MBG/DREDD
	Accompagnement du processus d'extension de la NAP	Consultation publique	4PV d'acceptation volontaire		X			MBG/DREDD	S2NPA
		Elaborer/mettre à jour le PAG de la NAP	PV des toutes limites			X		MBG/DREDD	S2NPA
		Ateliers de validation locale, régionale et nationale	3 ateliers avec PV			X	X	MBG/DREDD	S2NPA
		Etude socio-économique	1 document			X		MBG/DREDD	S2NPA
		Elaboration et validation de PGESS	1 document avec PV			X		MBG/DREDD	S2NPA
	Conservation, restauration et régénération naturelle des ressources forestières de Pointe à Larrée	Développement de Recherche de base	Inventaire floristique (terrestre et mangrove)	Aux moins 100 collectes botaniques		X	X	X	MBG
Inventaire de poissons			1 document		X			DREDD	FFEM
Suivi-bio-écologiques			12 suivis (1/mois)	X	X	X	X	MBG/COBA	COKETES/FRANKLINIA
Développement d'un plan de gestion durable des ressources forestières (évaluation des stocks de bois, analyse de la demande, recommandation sur			1 document			X	X		MBG

		Enquêtes sur les connaissances locales/traditionnelles sur les valeurs des espèces cibles de conservation	1 document		X				MBG	COKETES
Appui à la surveillance collective de la forêt		Appuyer la réalisation de patrouille par les Polisinala	700 patrouilles par les Polisinala	X	X	X	X		MBG	S2NPA/FFEM/BIOPAMA
		Effectuer des missions de contrôle de la brigade mixte	4 missions		X	X	X		DREDD/MBG	S2NPA/FFEM
		Accompagnement technique des Polisinala (formation et recyclage)	1 séance de recyclage (3 semaines)	X					MBG	FFEM
		Soutien aux COBAs à la surveillance communautaire et suivi écologique participatif (SEP)	300 patrouilles communautaires et 4 suivis de pressions	X	X	X	X		MBG	FFEM
Restauration et régénération naturelle des ressources forestières autochtones		Appui aux communautés locales pour intégrer les actions de conservation des espèces cibles dans leurs activités quotidiennes	4 plans de conservation		X				MBG	COKETES
		Mise en place des dispositifs de prévention et de la lutte contre les feux de brousse	14km de pare-feux et équipements de lutte contre feu disponibles		X		X		COBA/MBG	FFEM
		Production et plantation d'espèces autochtones dans les parcelles de restauration forestière	40000 plants produits et 20000 plants mis en terre	X	X	X	X		MBG/COBA	FFEM/S2NPA/COKETES
		Appui à la conservation et extension de mangroves	150 patrouilles de Polisinala de mangrove et 10000 plants de palétuviers mis en terre	X	X	X	X		MBG/COBA	FFEM/S2NPA
		Accompagnement de l'entretien sylvicole	5Ha de parcelles entretenues (élimination des EE, ombrage etc)	X	X	X	X		MBG/COBA	FFEM/COKETES/BIOPAMA
		Evaluer les impacts des actions de conservation des espèces clés cibles	1 document				X		MBG/Consultant	COKETES

Réduction de la dépendance à l'utilisation d'essences autochtones	Extension des pépinières communautaires pour la production de bois d'œuvre et de chauffage à Andrangazaha et Antsiraka	Extension pour recevoir 22000 nouveaux plants		X	X		MBG	FFEM/COKETES
	Production et plantation de plants d'espèces à croissance rapide	50000 plantules produites et mises en terre	X	X	X	X	MBG/DREDD/FANAMBY	FFEM/S2NPA/COKETES
	Promotion d'une agroforesterie dynamique (DAF)	1 séance d'informations et production de plantules entamées			X	X	MBG	FFEM
	Promotion de foyers améliorés type CAMADO	Séance d'informations et de formation des foyers modèles entamée			X	X	MBG/LRA	FFEM
Atténuation des effets de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones	Installation de brise-vent le long de la plage pour protéger la forêt littorale de Pointe à Larrée	1000 plants produits; Bande de 800m de long et 10m de large	X	X	X	X	MBG/DREDD	FFEM/S2NPA
	Etude des impacts des CC sur l'utilisation des sols et des ressources naturelles, ainsi que sur les espèces de Pointe à Larrée	1 document		X			MBG	FFEM
	Elaboration d'un plan d'actions de mitigation	1 plan disponible				X	MBG	FFEM
Renforcement de campagne d'éducation environnementale/large diffusion l'approche de conservation et des réalisations du projet	Production d'outils de sensibilisation	650 tee-shirts; 3 panneaux; 150 brochures, 20 posters				X	MBG	COKETES/FFEM/S2NPA
	Emission radiophonique à la radio FM à Soanierana Ivongo	14 séances thématiques produits et diffusés		X	X	X	DREDD/MBG	FFEM/S2NPA
	Organisation de festival de biodiversité	1 festival organisé				X	MBG/DREDD	FFEM/S2NPA
	Tournées villageoises	6 séances d'IEC au niveau des villages	X	X	X	X	DREDD	S2NPA

		Sortie en nature par des écoliers (2sorties/école/an) et création d'un club environnemental	10 sorties en nature et V.O pour les enfants		X	X	X	MBG	FFEM
		Amélioration et alimentation de données sur site web du projet	1 web créé et fonctionnel		X	X	X	MBG	COKETES/BIOPAMA
		Continuer à publier les événements importants du site par FB	10 publications		X	X	X	MBG	COKETES
		Participation aux ateliers nationaux/colloques scientifiques relatives aux espèces cibles	2 Ateliers		X	X	X	MBG	COKETES
		Participer aux célébrations des journées environnementales en rapport avec les espèces cibles/approche espèce (CMS, JME, JMF, Biodiversité,...)	4 séances	X	X	X	X	DREDD/MBG	COKETES/S2NPA
		Diffuser les événements importants aux masses medias (radio, TV, journaux)	2 diffusions, 1 publication aux journaux		X	X	X	MBG	COKETES/S2NPA/FFEM
		Conduite d'enquête annuelle sur le niveau de prise de conscience de la population locale	1 document	X				MBG	FFEM/COKETES
		Plantation des espèces cibles Coketes dans les jardins de case et places publiques (bureaux de deux communes, Fokontany, écoles publiques)	120 plants d'espèces cibles mises en terre dans 12 places publiques		X	X		MBG	COKETES
Amélioration des revenus pour la population riveraine de la	Développement des activités alternatives aux pressions	Élaborer une étude de marché visant à identifier les circuits courts de production/vente (producteurs/distributeurs) : pour la filière apiculture, vannerie, culture maraichère, pêche maritime)	4 études de filière	X	X	X	X	MBG/DRAEP	S2NPA/COKETES

NAP	Formation des bénéficiaires sur l'élaboration de mini-projet (business plan): apiculture, vannerie, culture maraîchère	1 séance de formation dispensée/50 bénéficiaires				X	MBG	S2NPA/COKETES
	Formalisation des Associations des pêcheurs	2 Associations formalisées			X	X	MBG/ONG Mampita	BIOPAMA
	Formation fonctionnelle des Associations des pêcheurs	2 Associations fonctionnelles avec manuel de procédure			X	X	MBG/ONG Mampita	BIOPAMA
	Formation des Associations des pêcheurs sur les règlements, lois, technique de séchage économique de poissons	2 séances de formation		X			DRAEP/MBG	COKETES/BIOPAMA
	Verbalisation des sennes de plage	1 mission de verbalisation		X			DRAEP	COKETES
	Mise en œuvre de la filière pêche	Augmentation de 20% de revenu pour 100 bénéficiaires		X	X	X	DRAEP/MBG	COKETES/BIOPAMA
	Formation et mise en œuvre de la filière apiculture	1 séance de formation dispensée/30 bénéficiaires			X	X	DRAEP/MBG	S2NPA
	Formation d'un groupe de planteurs de légumes	1 séance de formation dispensée/20 bénéficiaires		X			DRAEP/MBG	COKETES
	Appui à la mise en œuvre de la CUMA	20 bénéficiaires			X	X	MBG	COKETES
	Suivi de la mise en œuvre de CUMA	2 suivis			X	X	DRAEP	COKETES
	Formation de gérant, guides et réceptionniste pour le tourisme durable	7 thèmes dispensés	X	X	X	X	DRTTM/MBG	S2NPA
Mise en œuvre de la filière tourisme	Infrastructure mise en place (centre d'accueil, quai d'accostage, salle de vente, route				X	X	DRTTM/MBG	S2NPA

			carrossable RN5-site)							
		Continuer à accompagner les bénéficiaires sur la filière aviculture	4suivis			X		DRAEP/MBG	COKETES	
		Formation des bénéficiaires sur la filière vannerie	4 séances de formation dispensées/100 bénéficiaires				X	MBG	S2NPA	
		Relance de la filière de rente (girofle)	5000 plants produits		X	X	X	COBA/MBG	S2NPA	
		Enquête sur l'évaluation des revenus des populations bénéficiaires des incitations économiques compte tenu de leurs actions de conservation	1 document			X		MBG/Consultant	COKETES	
		Supervision des activités de promotion économique (équipe mixte de DREDD/MBG/Fkt/Commune)	1 mission				X	DREDD	COKETES	
La gestion et le suivi-évaluation du programme sont assurés	Plateforme de suivi-évaluation et de communication du programme opérationnalisée et mise en œuvre	Recrutement d'un Responsable de suivi	1 Responsable de suivi opérationnel	X	X	X	X	MBG	FFEM	
		Suivi des activités	4 séances de suivi		X	X	X	MBG	COKETES/FFEM	
		Suivi de la mise en œuvre de PAG de la NAP et TGRN	4 suivis				X	DREDD	S2NPA	
	Le projet géré de manière efficiente	Renforcement de l'équipe de gestion	RAF/Comptable opérationnel			X	X	X	MBG	FFEM/S2NPA/COKETES
		Fonctionnement et communication	Projet bien géré et coordonné		X	X	X	X	MBG	FFEM/S2NPA/COKETES

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les différents partenaires suivants qui ont contribué activement à la réalisation du projet :

-Les Bailleurs de fonds : 1) Fonds Environnemental Mondial (FEM) du projet COKETES et du S2NPA sous l'exécution de PNUE à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts ; 2) Fondation Franklinia ; 3) Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)/AFD ; 4) MISSOURI BOTANICAL GARDEN. Grâce à ces financements, nous sommes arrivés au-delà de mi-chemin vers l'objectif d'intervention « Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale ».

-Toutes les autorités locales, le Chef de District de Soanierana Ivongo, le CEEF de Soanierana Ivongo, la Brigade de la gendarmerie, les Maires de la CR d'Antanifotsy et de Manompana, les Chefs Fokontany, qui ont bien voulu honorer nos efforts. Grâce à leur aide précieuse et d'une collaboration fructueuse, nous avons pu assurer la conservation de la forêt ;

-Toutes les autorités régionales, Mr Préfet de Fénérive-Est, Mr le Gouverneur de la région Añalanjirôfo, et tous les services techniques régionaux, en particulier la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable, La Direction Régionale du Tourisme, de Transport et de la Météorologie pour les soutiens mutuels grâce auxquels nous avons pu avancer positivement vers l'atteinte de l'objectif.

-Tous les membres des communautés regroupées au sein de la Fédération des COBAs Lovasoa, les Tangalamena, grâce à leur motivation et leur prise de responsabilité, nous sommes sur la bonne voie vers l'objectif d'intervention;

- Toute l'équipe de *Missouri Botanical Garden* pour l'entraide et les précieux conseils dans la mise en œuvre du projet.

Merci à tous